RioTinto

En direct

25 mars 2016

Mode de gestion du lac Saint-Jean
Rio Tinto est ouvert à trois scénarios

Jean Pedneault, directeur du Programme de stabilisation des berges, a présenté aujourd'hui les principaux éléments de l'étude d'impact sur l'environnement pour l'obtention du prochain décret.

Le mode de gestion du lac Saint-Jean est au cœur des préoccupations du milieu et occupe une part importante de l'étude d'impact sur l'environnement. Nous avons analysé six scénarios de gestion du lac, sur la base de critères qui considèrent le développement durable.

Trois scénarios sont envisageables pour le prochain décret encadrant le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean:

- Un scénario favorise les volets social et technique
- Un scénario favorise les volets environnemental et économique
- Un scénario représente un compromis entre ces volets, si on considère que les trois pôles du développement durable sont égaux

Nous sommes ouverts aux trois scénarios de gestion. D'un point de vue technique et économique, les trois scénarios peuvent être rendus comparables. Ce n'est pas le cas pour les volets social et environnemental.

Nous estimons qu'il ne nous appartient pas de déterminer si un volet du développement durable est plus important que les autres. Il s'agit d'un choix de société. Les consultations publiques à venir seront la tribune pour que le milieu puisse s'exprimer sur ces enjeux.

Un programme bonifié et un mécanisme de participation du milieu élargi
Pour ce qui est des travaux de stabilisation, nous demandons des ajouts aux secteurs de plage suivis par le programme et nous sommes toujours en analyse pour l'utilisation de nouvelles sources d'approvisionnement en matériaux pour la protection des plages.

Nous proposons également de former un comité de suivi représentatif des divers usagers, élus et organismes concernés par la gestion du lac Saint-Jean.

Prochaines étapes
L'étude d'impact sur l'environnement a été déposée en octobre dernier au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) pour analyse. Lorsque l'étude d'impact sera jugée recevable, le Ministère la rendra publique. Ce sera alors le moment pour Rio Tinto de demander des audiences publiques au BAPE, tel que nous l'avons déjà annoncé.

Pour plus de détails sur les principaux éléments de l'étude d'impact et les scénarios de gestion: www.consultationberges.com